



# AVIS PUBLIC

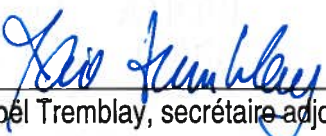
## **RELATIF À L'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT 2017-03 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 05-2007 CONCERNANT LES PERMIS ET CERTIFICATS (TNO)**

Avis est par les présentes donné que le conseil de la MRC de La Matapédia a adopté à sa séance ordinaire du 10 mai 2017 le **règlement 2017-03 modifiant le règlement 05-2007 concernant les permis et certificats (TNO)**.

Ledit règlement autorise l'inspecteur en bâtiment à entreprendre des poursuites pénales et donc à délivrer des constats d'infraction à toute personne qui contrevient aux règlements adoptés en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ainsi qu'au règlement sur les nuisances;

Ce règlement entre en vigueur à la publication du présent avis et est disponible pour consultation aux bureaux de la MRC de La Matapédia, situés au 123, rue Desbiens, local 501 à Amqui, aux heures ordinaires de bureau.

Donné à Amqui ce 12 mai 2017.

  
Joël Tremblay, secrétaire adjoint